

Informations pratiques concours spécial des races du CFCTNL

Bonjour,

Nous serons heureux de vous retrouver le 15 juillet 2018 pour notre concours annuel de sauvetage à l'eau. Pour préparer au mieux ce beau week-end, nous vous donnons les informations suivantes.

Concours 2018

Cette année, notre concours se déroule sur le lieu ou se déroule celui du Canin Aquatic'Pictave le samedi 14 juillet. En effet, nous avons fait un partenariat avec le CAP pour organiser sur leur site la régionale d'élevage le samedi et le concours le dimanche 15 juillet, réservé uniquement aux Terre-Neuve et Landseer.

Camping-cars

Le Parc de Loisirs de Saint Cyr accepte exceptionnellement que les camping-cars stationnent sur le lieu du concours. Toutefois, le Parc demande 10 euros par véhicule et par nuit. Vous avez également un camping sur le Parc, ainsi qu'une aire de camping-car où vous aurez l'électricité. Sachez que sur le lieu du concours, il y a des toilettes. **Attention, les camping-cars ne peuvent pas rester sur le lieu du concours le dimanche soir.**

Restauration

Le vendredi soir : Nous vous proposons de nous retrouver sur le lieu du concours pour partager ensemble un repas type «auberge espagnole ».

Samedi midi : nous vous proposons un repas à 8 euros, boissons comprises (Apéritif, paëlla, fraisier).

Samedi soir : Même formule que le vendredi soir.

Dimanche midi : nous vous proposons un repas à 8 euros, boissons comprises (apéritif, tajine de volaille citrons confits, croustillant de poires caramel).

Si possible, merci de réserver vos repas.

Réservez vos repas

Samedi midi :

Nombre de repas :.....X 8 euros =

Dimanche midi :

Nombre de repas.....X 8 euros =

Nom et prénom :

A adresser en même temps que votre engagement. Chèque à l'ordre du CAP.

www.cfctnl.org



SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS DE FRANCE

Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture
155, avenue Jean-Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX
Téléphone (0) 1 49 37 54 00
COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DE SAUVETAGE A L'EAU



CLUB FRANÇAIS DU CHIEN TERRIER NEUF ET DU LANDSEER

Passage des degrés 1, 2 et 3 pour Terre Neuve et Landseer

avec attribution CACT / RACT

Les titulaires du Brevet Mer sont autorisés à concourir en niveau 3ème degré.

15 juillet 2018 Le lac Parc de Saint Cyr
La Boudinière, 86130 SAINT CYR
GPS : N 46° 43' 09" E 0° 27' 33"

Accueil à partir de 8 heures – Début des épreuves à 8h30

Responsable : Jean-Luc LASSALLE

Tel : 06 20 67 64 58

E-mail : jeanluc.lassalle@cfctnl.org

Juge : Bernard POUVESLE

Plongeurs : Mickael GOURDEL et Evelyne JIMENEZ

Scan de la licence Chien

Demande d'engagement

Je demande mon inscription au :

1^{er} degré

2^{ème} degré

3^{ème} degré

Droits d'inscription : 25 € (-5 € si membre CFCTNL)

Clôture impérative des inscriptions : Le 07/07/2018

Envoyer à : Jean Luc Lassalle, Les Landes de Truzeau, 44 route de Belle Île, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

N° Carnet de TRAVAIL :

LOF :

Nom du chien :

Affixe :

Propriétaire Tél. :

Mail :

CONDUCTEUR si différent :

TERRITORIALE :

Adhésion CFCTNL 2018 (Règlement séparé)

IMPORTANT : Pour les membres du CFCTNL indiquer votre N° de carte :

J'accepte par la présente :

de me conformer au règlement de la S.C.C. applicable à ces épreuves de sauvetage à l'eau.

de dégager le club organisateur de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident dont mon chien ou son conducteur pourrait être responsable ou victime lors de cette épreuve.

J'adresse la présente demande d'inscription accompagnée :

du chèque correspondant au montant de l'engagement à l'ordre de CFCTNL,

de la photocopie du vaccin anti rabique si mon chien provient d'un territoire non indemne de rage.

Je présenterai mon chien le matin du Concours :

équipé d'un harnais homologué

muni de son carnet de vaccinations, de son carnet de travail et de sa licence CUNSE / SCC 2018

Je déclare, sincères et véritables tous ces renseignements. Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre toute maladie et virus et de se munir du carnet de santé. Je m'engage à respecter les règles applicables à ces épreuves. Les engagements devront être signés par le Président et précédé du tampon de la section ou du Club. **Ne seront prises en compte que les demandes complètes.**

Fait à :

Le :

Signature du propriétaire

Signature et tampon du Président du Club